

ENTREPRISES & BUSINESS | INDUSTRIE

LE DISTRIBUTEUR SERA ADMIS À LA COTATION DÈS CE LUNDI 6 DÉCEMBRE

Frigistar réussit son entrée sur le Marché Libre

FOCUS

L'IPO lancée par la société Frigistar Industries, spécialisée dans la distribution de réfrigérateurs, congélateurs et caves à vin, lui a permis de clôturer sa levée de fonds et de s'introduire en bourse sur le Marché Libre de Bruxelles.

L'opération réalisée dans le cadre de l'offre en souscription publique résulte à la fois d'une augmentation de capital et d'un exercice de warrants.

Une double opération qui lui a permis de lever un peu plus de 700.000 euros, grâce principalement à un taux élevé (environ 80 %) de conversion des anciennes obligations.

Au terme de l'offre, le capital de Frigistar Industries est constitué de 832.375 actions et son flottant

s'élève à 13 % du capital.

De quoi voir la capitalisation boursière du groupe atteindre 5.826.625 euros, sur la base du prix de 7 euros par actions. Les actions seront négociées dès



L'opération a permis au groupe de lever environ 700.000 euros.

ce lundi 6 décembre au fixing et sont admises à la négociation sur le Marché Libre de Bruxelles.

« Cette augmentation de nos

moyens financiers va notamment nous permettre d'accroître le développement d'antennes commerciales en Espagne, au Portugal et en Allemagne et d'accompagner nos clients existants dans leurs projets d'expansion. En outre, l'opération a également permis de renforcer la structure financière de notre société et de gagner en notoriété et visibilité », commente Alain Caspers, administrateur délégué de Frigistar Industries.

« Nous sommes surtout contents d'avoir pu obtenir ce résultat au vu des conditions de marché extrêmement difficiles que nous connaissons actuellement, où la frilosité des investisseurs l'emporte souvent », ajoute Raphaël Abou, directeur d'Allyum, société ayant piloté l'opération avec Weghsteen & Driège. ■

YAB

Siemens augmente de 25 % le salaire de Löscher

Le salaire annuel du patron de Siemens Peter Löscher a grimpé de 25 % pour atteindre 8,9 millions d'euros sur l'exercice 2009/2010 clos le 30 septembre, selon le rapport d'activité du groupe, qui se montre optimiste pour les deux années à venir.

Löscher avait gagné 7,1 millions d'euros l'année précédente. Un bond qui s'explique par une forte augmentation de son bonus et de sa rémunération en actions, tandis que la composante fixe du salaire, qui est de 1,98 million d'euros, n'a pas bougé. Siemens sort d'une année 2009/2010 faste, qui

l'a vu réaliser un bénéfice net de plus de 4 milliards d'euros, en hausse de 63 %. Dans son rapport d'activités, Siemens a confirmé s'attendre pour l'exercice en cours à une progression de ses bénéfices. Le groupe s'est également montré optimiste pour l'exercice 2012 : il attend une progression tant de son chiffre d'affaires à périmètre constant que de son bénéfice d'exploitation.

LA FIN DU CONFLIT AREVA?

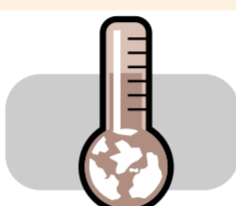
Le rapport annuel du groupe contenait également une mention quand au contentieux qui

l'oppose au groupe Areva. Il précise en effet que Siemens s'attend « à ce que le résultat de l'exercice 2011, entamé le 1er octobre, comprenne le produit de la cession de la part dans Areva NP. »

Pour rappel les deux groupes n'arrivent pas à s'accorder sur trois points: le prix auquel le groupe français doit racheter à Siemens la part de 34 % que celui-ci détient dans la filiale de réacteurs nucléaires Areva NP, la question d'une éventuelle rupture de contrat par l'une ou l'autre entreprise, et celle d'une clause de non-concurrence. ■

Green Invest facilite l'accès à l'énergie verte

Le tiers-investisseur fait du profit avec le développement durable.



SOMMET SUR LE CLIMAT CANCUN 2010

PORTRAIT Vincent Georis

L'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2005 a signé l'émergence d'une nouvelle économie mondiale basée sur l'effort à réaliser en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Green Invest est née la même année. Ses fondateurs sont l'ingénieur civil Jehan Delacroix et l'économiste Emmanuel Berryer. Comme principal actionnaires, surprise, on retrouve l'homme d'affaire Laurent Minguet, spécialisé en investissements verts.

Cette société basée à La Hulpe est un tiers-investisseur spécialisé dans l'étude et l'installation de mesures d'économies d'énergie et de production de renouvelable. « Nous co-investissons dans des projets d'économie de CO₂, tels que des fermes photovoltaïques, des centrales de cogénération au gaz », explique Jehan Delacroix, administrateur délégué. L'entreprise prend en charge l'investissement et garanti sa performance. Elle se rémunère en captant, pendant une durée déterminée, tout ou partie de l'économie de combustible réalisée. A la fin du contrat, le client devient propriétaire de l'installation. Le service comprend un audit énergétique et un suivi opérationnel.

L'affaire n'a pas démarré sur les chapeaux de roue. Le secteur est en butte à la lenteur des procédures administratives. « Nous



© Hollandse Hoogte

Green Invest co-finance aussi l'installation de panneaux solaires.

avons commencé par l'installation de chaudières bois dans les maisons de repos, les écoles et les CPAS », se souvient l'ingénieur. « Mais nous avons très vite découvert que notre première cible, les bâtiments publics, impliquait des processus très longs. Nous n'allions pas survivre. »

Petit à petit, les entrepreneurs verts se sont tournés vers des partenariats privés. « Nous leur apportons notre know-how et déve-

loppons du financement de semi-equity », souligne-t-il. Le groupe verrier AGC est un de ses clients importants. « Nous avons signé l'an dernier un partenariat avec AGC pour le financement et l'installation de 2,8 MW de pan-

neaux photovoltaïque sur une usine à Cuneo, en Italie » indique Jehan Delacroix. Un contrat d'une valeur de 10 millions d'euros. « Les industriels veulent un temps de retour de 3 à 4 ans. La formule que nous leur apportons le permet. » Green Invest et AGC ont constitué une joint venture pour la cause. Décidé fin avril, le projet sera construit pour fin décembre.

Parmi ses clients on trouve aussi Caméléon le spécialiste de la

Autre réalisation, l'éco-quartier « Horizon Pléiades » à Visé, où Green Invest installe et cofinance une chaudière aux plaquettes de bois de 900 KW ainsi qu'un réseau de chaleur de 4 km alimentant 200 maisons et 2 écoles. Le budget avoisine 1,5 million d'euros. Les maisons de ce lotissement sont thermo-efficaces. Elles consomment 3 litres d'équivalent mazout par m² par an. La plupart des maisons traditionnelles avoisinent les 20 litres d'équivalent mazout/m²/an, tandis que les maisons basses énergie atteignent 5 litres et les passives... 1,5 litre. « Une maison des Pléiades permettrait d'économiser 2,5 tonnes de CO₂ par an » affirme Jehan Delacroix. Green Invest vend, pour l'instant, la chaleur produite au prix du mazout.

La société prévoit d'atteindre son « break-even » en 2011. « Nous avons reçu des aides des pouvoirs publics, mais la chaleur verte n'est pas encore suffisamment soutenue » regrette Jehan Delacroix. « Or, elle devrait l'être au même titre que l'électricité verte. De plus, les aides régionales ne sont pas versées dans les meilleurs délais. » ■



« Les industriels veulent un temps de retour de 3 à 4 ans. La formule que nous leur apportons le permet. »

Jehan Delacroix, administrateur délégué.

Epinglé

Tata proche du bide automobile avec sa si ambitieuse petite Nano?

Un moteur deux cylindres de moto, quatre roues et un prix plancher, fixé à 100.000 roupies (1.500 euros): la Nano de Tata devait révolutionner le monde de l'automobile. Pour son petit bijou low-cost, le reprenneur de Jaguar et Land Rover avait des ambitions immenses. Selon les plans de Rahan Tata, la Nano, dessinée sur mesure pour la classe moyenne du pays émergent, devait s'écouler à 500.000 voire un million d'unités par an. Si le lancement a été bon, le milliardaire indien doit aujourd'hui déchanter. En 17 mois de commercialisation, son petit véhicule

n'a séduit que 70.000 usagers. Bien moins que sa première concurrente, l'Alto de Suzuki-Maruti (100.000 ventes rien que sur novembre!)

Entre l'instauration, en Inde, d'une taxe automobile et l'augmentation du coût des matières premières, la voiture la moins chère du monde a perdu son principal argument: son prix a augmenté de 50 %.

Mais le réel problème de Tata aujourd'hui, c'est l'image d'insécurité qui colle à la Nano. L'été dernier, sept de ses voitures ont été détruites (ou lourdement endommagées) par des incendies

spontanés. Le groupe propose depuis de renforcer gratuitement la sécurité du système électrique de ses petites 4 roues. Trop tard, les images de flammes ont fait le tour du pays. En novembre, il n'a vendu que 509 Nano...

Rahan Tata reste confiant. La Nano n'a pas réussi à détrôner les deux roues en Inde? Sa carrière devrait enfin décoller avec les prochaines commercialisations en Afrique et en Amérique du Sud. Une fuite en avant? Il y a bien longtemps, en tous les cas, que Tata ne parle plus de la sortie en Europe pour 2011 d'une Nano reliftée à 5.000 euros... ■ F.B.

Bombardier subit l'impact de la déprime du secteur aéronautique

Le groupe aéronautique et ferroviaire canadien Bombardier a engrangé au troisième trimestre un bénéfice net en baisse de 15 % à 143 millions de dollars, en raison d'un environnement difficile dans le secteur aéronautique.

Le chiffre d'affaires du troisième fabricant mondial d'appareils commerciaux, derrière Airbus et Boeing, s'élève à 4 milliards de dollars, en recul de 13 % par rapport à l'an dernier (4,6 milliards de dollars). « L'environnement dans l'aéronautique demeure difficile avec les principaux signaux qui sont mitigés sur le rétablissement complet du secteur », souligne le président de Bombardier, Pierre Beaudoin, cité dans un communiqué. ■

MARCHÉ D'ART

Placer votre annonce ici? Contactez Trustmedia 02/422.05.31 - rubrieken@trustmedia.be

PREMIUM CLASS

GALERIE OSCAR DE VOS
SINT-MARTENS-LATEM

Paul DELVAUX - "La grande sirène" - signé - 1950

DELVAUX - ENSOR - VAN RYSELBERGHE
CLAUS - DE SAEDELEER - MINNE
DE SMET - PERMEKE - VAN den BERGHE

vendredi 3/12 - samedi 4/12 - dimanche 5/12
14-18h et en semaine: sur rendez-vous

Galerie Oscar De Vos

Latemstraat 20, 9830 Sint-Martens-Latem
09-221.27.29 - info@oscardevos.be